



renseignement sur prime de départ en retraite

Par **petitemomo**, le **09/01/2010** à **01:44**

Bonjour,

je suis cadre dans une entreprise du val d'oise ,depuis 34 ans .La convention collective de rattachement est la métallurgie.

Quel est le calcul que je dois faire pour connaitre le montant de mon indemnité de départ en retraite

merci de votre réponse

Par **loe**, le **09/01/2010** à **18:48**

Bonjour,

Il faut vous référer à la convention collective dont vous dépendez.

La métallurgie en compte plusieurs, une par région quand ce n'est pas par département ! Ce qui se trouve sur internet n'est pas forcément à jour. Pour ne pas vous induire en erreur, il vaudrait mieux consulter les DP.

Des délégués du personnel ont dû être élus. Posez leur la question, ils vous renseigneront sur votre cas précis.